

saint-pardoux-soutiers

Le projet de maison Francette remis sur les rails

Le conseil municipal, réuni à la demande du maire Johann Baranger le jeudi 5 novembre dans la salle du foyer rural, a décidé lors de cette séance plénière, et à l'unanimité, de remettre sur les rails le projet d'aménagement de la maison Francette. Ce projet, imaginé lors de la dernière mandature, consiste à la rénovation d'une maison de bourg sise à Soutiers, afin d'en destiner l'usage à une vocation touristique d'une part et associative d'autre part. Après une estimation trop coûteuse lors d'une première étude, il a été demandé au maître d'œuvre de revoir à la baisse le montant de cette réhabilitation prévoyant l'aménagement de sanitaires et salle hors-sac, à desti-

nation des cyclistes usagers de la Vélo Francette (d'où le nom du projet) et la réalisation d'une salle de réunion pour les associations communales. Le foncier disponible autour du bâti pourrait également permettre, à terme, d'ajouter des équipements légers de type cabane de camping permettant l'hébergement à la nuitée des cyclotouristes de passage. À la lecture du descriptif du projet et de la première approche financière, le conseil a donné son aval pour aller plus loin dans la réflexion.

Un nouvel outil de communication. Lors de ce conseil, il a longuement été question aussi de la mise en place d'un outil de communication digital à l'usage des conseillers municipaux.

C'est l'objet de la présentation réalisée par Nicolas Brunet de la société Tabula rasa, évoquant un site extranet qui permettra à chacun d'avoir accès à un agenda partagé et à l'ensemble des documentations et rapports réalisés au sein de la municipalité. Ce projet sera complété par l'acquisition de 23 tablettes dont le marché a été confié à la société Microgat pour un montant de 9.982 € et qui équiperont chaque conseiller. Les deux délibérations ont fait l'objet d'un vote favorable à l'unanimité également.

Divers. Parmi les autres dossiers, il faut noter : le déménagement dans les prochains jours des services administratifs de la mairie qui éliront domicile pour une durée de deux mois à Soutiers, ceci pendant la durée des travaux de rénovation des bureaux de la mairie. « Le service sera identique pendant la durée des travaux, le secrétariat est simplement transféré pendant cette période », souligne le maire ; mais aussi, l'adoption du règlement intérieur du conseil municipal et l'adoption de décisions communautaires concernant des modifications de compétences et la dénonciation d'une convention d'instruction du droit des sols déléguée auparavant à la communauté de commune et qui sera remise en gestion communale.



Cette maison située dans le bourg de Soutiers pourrait devenir un lieu d'accueil pour les cyclotouristes.